

le Chasseur de l'Oise

Le trimestriel de la Fédération des chasseurs de l'Oise

N°108 | Mars 2024 | www.fdc60.fr



Contrôles On ne badine pas avec la sécurité

P. 12

SAMEDI 6 AVRIL :

Assemblée générale à Beauvais (p. 4)

P.7

ACTUALITÉS

Projet d'éoliennes : le radar livrera bientôt son verdict

P.14

SANITAIRE

Chevreuril en danger ?

P.16

PETITE FAUNE

L'adoption, un plus pour le repeuplement



Partenaire des
jeunes chasseurs
**TARIFS
PRÉFÉRENTIELS**

- ARMES NEUVES ET OCCASIONS
- RÉPARATIONS - EXPERTISE
- MUNITIONS - ACCESSOIRES
- MISE À CONFORMATION
- VENTE ET POSE D'OPTIQUE
- CONSEILS RÉGLEMENTATION

ARMURERIE DE LA VILLENEUVE

33 RUE DU COLOMBIER - 60660 CIRES-LES-MELLO
TÉL. : 03 44 53 52 96 - PORT. : 06 10 17 45 20

MAIL : ARMURERIEDELAVILLENEUVE@OUTLOOK.COM
WWW.ARMURERIE-VILLENEUVE.FR

HORAIRES : DU MARDI AU VENDREDI 9H/19H ET LE SAMEDI 9H/18H



**EN CAS D'ACCIDENT,
PAS D'AVANCE DE FRAIS*
CHEZ NOS GARAGES PARTENAIRES.**



50€**
OFFERTS
POUR TOUTE
NOUVELLE
SOUSCRIPTION



Que faire
EN CAS DE PANNE ?



*Sauf la franchise éventuelle prévue au contrat et en cas de sinistre garanti au titre du contrat d'assurance automobile. Vous conservez l'entière liberté de choix de votre réparateur professionnel automobile. ** Offre valable du 4 au 31 mars 2024. Réduction tarifaire proposée sous réserve de la souscription, en 2024, de deux nouveaux contrats : 50€ offerts sur la cotisation de la première année d'un contrat Groupama Conduire sous réserve d'un minimum de cotisation annuelle de 100€. Au minimum, deux contrats différents doivent être souscrits pour bénéficier de l'offre. Pour les clients Groupama, la réduction sur la cotisation pourra être appliquée dès la souscription d'un seul contrat. Chaque contrat peut être souscrit séparément. Toute résiliation par l'adhésif d'un des contrats avant le terme de la durée mentionnée conduira à l'annulation par Groupama de l'avantage tarifaire accordé et obligera ce dernier à s'acquitter auprès de Groupama du complément de cotisation qui aurait été dû en l'absence dudit avantage. Voir conditions en agences.

Pour les conditions et les limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat ou voir auprès de votre Conseiller Groupama.
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ferrin - CS 90064 - 9204 Antony Cedex - 382 265 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels - Ref. Com 01/2024 - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel Communication commerciale et digitale Paris Val de Loire, Février 2024.

JEUNES CHASSEURS

Vous souhaitez découvrir
un territoire de chasse ?

La bourse aux territoires
est faite pour vous !

Retrouvez des dizaines d'annonces
de responsables de territoires dans
l'Oise prêts à vous accueillir.

www.fcd60.fr
Rubrique
«Bourse aux territoires»



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Prêts à voter ? 4
Portrait robot du chasseur de l'Oise 5
À la rencontre des chasseurs 5
SIA : nouveau et dernier report 6
Projet d'éoliennes : le radar livrera bientôt son verdict 7
Tout savoir sur Lyme 8
Nature en Noyonnais le 22 mai 8

FORMATION

- La sécurité : vous y pensez ? 9

PRÈS DE CHEZ VOUS

ZOOM SUR

- Près de 1 000 chasseurs contrôlés dans l'Oise 12
Attention, la Fédération aussi verbalise ! 13

SANITAIRE

- Chevreuil en danger ? 14

PETITE FAUNE

- Des boitiers pour faciliter le travail des piègeurs 15
Utilisez les barres, elles sont gratuites ! 15
L'adoption, un plus pour le repeuplement 16

GRANDE FAUNE

- Dégâts : une année encourageante 18
Soyez récompensés ! 22

ESPÈCES PROBLÉMATIQUES

- Tamias de Sibérie : premier bilan 20

AMÉNAGEMENTS

- Sensibilis'haie : les communes au secours de la biodiversité 21
Un soutien renforcé en 2024 22

DÉCOUVERTE

- Le triton, un animal aqueux et à queue 24

ANIMATIONS

- L'éducation à l'environnement, une préoccupation pour les chasseurs 25

ASSOCIATIONS

- Les chasseurs à l'arc et les ragondins 26
L'incertable recherche du grand gibier blessé 27
Un nouveau partenaire pour les piègeurs 28

TEST / AGENDA

- RECETTE / JEUX 30

Édito



Grâce à la délicate attention d'une élue, Conseillère régionale et Présidente du groupe Gauche Républicaine et écologique, élue sur la liste de la Nupes, nous nous sommes retrouvés, avec deux de mes collègues et amis siégeant avec moi à la Région, en garde à vue en janvier dernier.

Interrogés pendant 8 heures à la Brigade financière de Lille avec pour motif de plainte, rien de moins qu'une

« prise illégale d'intérêts » pour des délibérations, à la Région, portées par le monde cynégétique.

La brigade financière en question ne m'ayant communiqué aucune accusation précise et officielle lors de cette audition, il est fort probable, qu'au vue des questions orientées et répétées, que l'opération « Hauts-de-France propres » soit, à priori, dans la ligne de mire.

Pour ceux qui ne connaissent pas cette opération régionale pensée et créée par les chasseurs sur trois jours effectifs, cela consiste à nettoyer à la main nos forêts et nos campagnes polluées par des déchets abandonnés pas des concitoyens peu scrupuleux.

Pour vous donner une idée de l'importance que représente cette opération de nettoyage, je vous laisse apprécier ces quelques chiffres de 2023 : 1 647 points de ramassages, 80 466 participants recensés pour 8 700 m³ de déchets ramassés.

Mais le plus important dans toute cette opération de nettoyage c'est que 34% de ces participants sont des scolaires ! C'est évidemment capital de pouvoir sensibiliser notre jeunesse à la gestion des déchets, car ce seront demain nos meilleurs ambassadeurs capables de prôner une approche écocitoyenne de bon sens.

Pour votre information nous renouvelons cette opération les 15, 16 et 17 mars en partenariat également avec nos amis pêcheurs.

Coincé évidemment par le secret de l'instruction, je ne peux malheureusement pas m'étendre davantage sur cette affaire, et j'attends avec impatience le jour où, libéré de cette contrainte, je pourrais lever toutes les ambiguïtés que certains consciemment ou simplement par ignorance pourraient ressentir.

Sachez par contre que cette attaque personnelle dirigée par une personne qui visiblement n'aime pas les chasseurs et s'en fait amplement écho sur les réseaux sociaux à travers ces différents « tweets » anti-chasse, n'altèrera en rien mon énergie et ma volonté de continuer à défendre et à promouvoir une écologie d'usage, de bon sens, ancrée et pragmatique !

Que cela lui déplaise, cette écologie de terrain est celle que pratiquent les chasseurs au quotidien, pour la sauvegarde de la biodiversité ordinaire !

Soyez assurés que je continuerai à m'opposer, avec votre soutien, à une écologie politique, punitive et normative. Le système fou de la réglementation à tout va asphyxie l'homme et l'exclut totalement en tant qu'acteur responsable de nos écosystèmes.

Vous en aurez la preuve lors de notre prochaine Assemblée générale le 6 avril prochain. Vous me connaissez... je saurai rappeler, dans mon rapport moral, toutes ces inepties, toutes ces fantaisies auxquelles notre monde est aujourd'hui confronté.

Je vous espère nombreux à ce rendez-vous qui est votre rendez-vous. Venez vous exprimer plutôt que de critiquer à mots couverts ou par messages sur nos réseaux sociaux. Venez voter également... et cette année verra une nouveauté avec la mise en place de vote par boîtier électronique. Les votes seront représentatifs de vos territoires. Venez vous exprimer !

En Saint-Hubert.

Guy HARLÉ D'OPHOVE

Président de la Fédération des chasseurs de l'Oise



10-32-3944



Brèves

Menaces de mort : à quoi bon ?

« Mort à vous. La chasse à courre doit crever, ainsi que le massacre des chevreuils, des biches et du gibier à poil et à plumes. Vous allez toutes et tous crever. » Voilà le genre de message que les salariés de la Fédération des chasseurs de l'Oise découvrent parfois en ouvrant leur boîte mail.

Doit-on rappeler que la chasse est une activité réglementée et surtout légale ? Elle peut déplaire à certains, mais à quoi bon lancer de telles invectives qui sont de véritables menaces de mort ?! Bien évidemment, la Fédération des chasseurs a porté plainte contre cette personne qui ne sait que se cacher derrière un écran pour cracher son opinion personnelle... elle le fait dès qu'une menace de ce genre est proférée. Mais il est admissible, pour le personnel qui ne fait que son travail, d'être attaqué de la sorte et se sentir en insécurité dans des locaux qui ont malheureusement déjà fait l'objet de dégradations.

Chasseurs oubliés...

La chambre régionale des comptes des Hauts-de-France a publié un rapport sur la gestion de l'eau et a déclaré que, parce qu'ils chassent et qu'ils sont propriétaires ou gestionnaires, les chasseurs ont permis de maintenir plus de 150 000 hectares de zones humides en Hauts-de-France. Les zones humides ne sont pas seulement des espaces riches en biodiversité, elles jouent un rôle important dans la préservation des inondations, et contribuent à en limiter l'impact sur le territoire.

Au cours d'une réunion à Paris, un cadre de l'OFB aurait déclaré que les chasseurs sont le dernier rempart à la destruction des zones humides. Or, les chasseurs n'ont été conviés à aucune réunion sur les inondations. Et pendant ces réunions, rien n'a été remis en question sur la gestion de l'eau, encore moins sur la législation qui interdit tout entretien des ruisseaux, rivières ou fossés, législation mise en place par les politiques sous la pression des groupuscules écologiques !

Guy Harlé d'Ophove, Président.

ACTUALITÉS

Prêts à voter ?

L'Assemblée générale de la Fédération des chasseurs de l'Oise aura lieu le samedi 6 avril prochain à Beauvais. Petite nouveauté cette année : chaque adhérent participant votera les résolutions à l'aide d'un boîtier électronique.



Les votes de chacune des résolutions s'effectueront à l'aide de boîtiers électroniques.

C'est à Beauvais, comme l'an dernier, dans les locaux de l'Empreinte Crédit agricole, qu'aura lieu la prochaine Assemblée générale. Notez la date : elle est fixée au samedi 6 avril à 9 heures.

L'ordre du jour n'annonce pas de grandes décisions à venir, mais celles relatives aux dates d'ouverture de la chasse de certaines espèces et les prix des bracelets sont souvent les plus attendues.

La nouveauté à retenir de cette prochaine AG sera celle d'une expression des votes de chacun par voie électronique.

Chaque participant, adhérent au titre de la saison 2023/2024 se verra remettre un boîtier à l'entrée. Il sera invité à exprimer son vote lors de chaque résolution en tapant sur le bouton associé à OUI, NON, ABSTENTION.

Ces votes seront comptabilisés instantanément permettant de divulguer les résultats dans la minute. Ils seront par ailleurs pondérés selon l'importance des territoires représentés par les adhérents.

Bien évidemment, ce rendez-vous annuel permettra d'établir un bilan de la saison passée et de préparer celle à venir. Si le montant des dégâts agricoles, point crucial

pour les finances de la Fédération et pour le porte-monnaie des chasseurs, est en baisse cette année, il n'en reste pas moins toujours trop élevé et suscite bien des débats.

Cette AG suscitera donc encore des questions pour que les meilleures solutions possibles soient trouvées.

Rendez-vous le 6 avril pour en savoir plus...

Cindy Rogez

Responsable communication

Ordre du jour

- Rapport moral du président
- Approbation des comptes de la campagne 2022/23
- Compte-rendu d'activités 2023/24
- Vote du budget de la campagne 2024/25
- Fixation des cotisations pour la saison 2024/25
- Campagne de chasse 2024/25
- Approbation du nouveau SDGC
- Remise de médailles
- Interventions et questions diverses

Lieu

⚠ L'empreinte Crédit Agricole
1 avenue du Beauvaisis, dans la
PAE du Haut-Villé à Beauvais.

VOUS SOUHAITEZ LIRE LA SUITE ?

Abonnez-vous !



> 32 pages d'informations
> 4 fois par an

Actualités, Grande faune, Petite faune,
Migrateurs, Sanitaire, Environnement
Portraits, Recettes, Jeux...

1 an (4 n°)
8 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner sous enveloppe affranchie à :

CDDC - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

Je m'abonne à « **le Chasseur de l'Oise** » : 1 an (4 n°) pour 8 € seulement

> Je joins un chèque bancaire ou postal de 8 € à l'ordre de CDDC

> J'indique mes coordonnées :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville



___ / ___ / ___ / ___ / ___



___ / ___ / ___ / ___ / ___



_____ @ _____

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à CDDC pour la gestion de son fichier clients par le service communication. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin.

CDDC, société de Communication pour le Développement Durable de la Chasse, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à la Maison de la chasse et de la nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 - 60600 Agnetz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 505 117 374.